

YÉMEN

Amnesty International se félicite de la libération d'un directeur de journal et appelle le gouvernement à ne plus sanctionner les journalistes

Index AI : MDE 31/002/2005

ÉFAI

Jeudi 24 mars 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

aux droits civils et politiques (PIDCP) auquel le Yémen est partie.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Amnesty International se félicite de la libération d'Abdul Karim Al Khaiwani, directeur du journal Al Shura, intervenue aujourd'hui, 24 mars 2005. Mais l'organisation est toujours très préoccupée par les sanctions (arrestation, emprisonnement, peine de prison avec sursis...) que le gouvernement yéménite continue à prendre à l'encontre des journalistes.

La libération d'Abdul Karim Al Khaiwani intervient après la grâce que lui a accordée le président Ali Abdullah Saleh le 23 mars 2005. Deux jours plus tôt, la Cour d'appel avait confirmé sa condamnation à un an de prison, ainsi que la fermeture pour six mois du journal Al Shura. Le 8 mars 2005, Amnesty International a demandé dans une déclaration publique l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale sur les allégations selon lesquelles le 1^{er} mars des membres de l'équipe d'avocats d'Abdul Karim Al Khaiwani auraient été expulsés par la force d'une audience d'appel de la salle d'audience et violemment frappés par les responsables de la sécurité. Cet incident aurait éclaté à la suite d'un désaccord entre un avocat, Mohammad Naji Allow, et le président du tribunal. D'autres personnes assistant au procès auraient également été frappées par des responsables de la sécurité lorsqu'elles auraient voulu quitter la salle d'audience pour protester contre les brutalités infligées aux avocats.

Abdul Wahid Hawash et Abdul Jabbar Saad, respectivement rédacteur en chef et journaliste au journal Al Ehyaa Al Araby, ont également été sanctionnés à cause de leurs écrits. En décembre 2004, ils ont été condamnés à des peines de quatre et six mois de prison pour avoir publié des articles qui critiqueraient l'Arabie saoudite.

Amnesty International appelle le gouvernement yéménite à ne plus prendre de sanctions contre les journalistes et à veiller au respect de la liberté d'expression garanti par l'article 19 du Pacte international relatif